



0504 SS

Strasbourg, le 3 septembre 1993
(s:\zp94\zphunk)

PE-S-ZP (94) 40

COMITE DIRECTEUR POUR LA PROTECTION ET LA GESTION
DE L'ENVIRONNEMENT ET DU MILIEU NATUREL

Groupe de Spécialistes sur les Zones protégées

1994

CANDIDATURE DE LA

RESERVE NATIONALE DE L'OKA
(Russie)

au Diplôme européen

Rapport d'expertise

de

M. P. HUNKELER
(Suisse)

Table des Matières

I.	Rapport d'expertise de M. Pierre Hunkeler	3
II.	Commentaires du Secrétariat	10
III.	Projet de Résolution	11

I. RAPPORT D'EXPERTISE

de

Pierre HUNKELER
(Suisse)

1. Introduction

Le gouvernement de Russie a présenté la candidature de la réserve nationale de l'Oka au diplôme européen.

Lors de sa réunion de février 1993, le Groupe de spécialistes sur les zones protégées du Conseil de l'Europe a retenu cette candidature. Il a reconnu l'intérêt européen de la réserve et a décidé de faire effectuer une expertise sur place.

L'appréciation sur les lieux s'est déroulée du 14 au 15 juillet 1993. L'expert était accompagné de M. Jean-Pierre Ribaut, représentant le secrétariat général.

Cette visite a permis de rencontrer, entre autres, le directeur de la réserve, M. Sviatoslav G. Priklonski, plusieurs gardes, le personnel scientifique de la réserve ainsi que des représentants des autorités locales.

Mme Eugenia A. Parnasova, du Département principal de la gestion des réserves naturelles ainsi que Mme Ludmilla I. Bolshova, du Département de la coopération internationale du même ministère, nous ont accompagnés tout au long de la visite.

En fin de mission, la situation de la zone protégée a été discutée avec M. Amirkhan M. Amirkhanov, vice-ministre de la protection l'environnement et des ressources naturelles.

La visite a été parfaitement organisée. Nous exprimons notre sincère gratitude aux nombreuses autres personnes qui ont rendu cette mission aussi fructueuse et agréable que possible.

Le présent rapport reprend, en partie, les titres du questionnaire relatif aux candidatures en vue de l'octroi du diplôme européen.

2. Organisme responsable de la gestion

La réserve est sous la responsabilité de son directeur, qui dépend directement du Ministère de la protection de l'environnement et des ressources naturelles de la Fédération de Russie.

3. Type de zone

Réserve naturelle stricte.

4. Situation géographique

La réserve est située dans la partie sud de la plaine de la Mechtchera, à 250 km au sud-est de Moscou, 75 km à l'est de Riazan, chef-lieu de la région du même nom. La rivière Pra constitue la limite sud de la réserve proprement dite, qui s'étend à l'est jusqu'aux abords de la rivière Oka. L'altitude est d'environ 100 m, les températures moyennes vont de - 9° en janvier à 20° en juillet, les précipitations varient entre 500 - 534 mm par an, mais peuvent aller jusqu'à près de 920 mm.

5. Caractéristiques et intérêt scientifique

5.1 Géologie et géomorphologie

Toute la région est couverte de sédiments fluvio-glaciaires et d'alluvions récents.

5.2 Hydrologie

La rivière Pra, au cours lent, se caractérise par de nombreux méandres encore actifs. Chaque printemps, l'Oka recouvre de 1 à 2 m d'eau une très large plaine d'inondation. Dans la réserve, on trouve de nombreux cours d'eau plus petits, ainsi que d'importantes dépressions marécageuses, divers étangs et lacs, dont l'un dépasse 1 km de diamètre.

5.3 Végétation et flore

A la variété des conditions hydrologiques et des sols correspond une grande diversité végétale : forêts de pins, d'aunes, de bouleaux, de chênes, végétation typique des marais, prairies de zones inondables (en partie maintenues par fauchage). On compte plus de 800 plantes vasculaires, dont 69 espèces rares comme Salvinia natans, Najas marina et Trapa natans.

5.4 Faune

La faune comprend 38 espèces de poissons, 10 espèces de batraciens, 6 espèces de reptiles, 50 de mammifères (dont Desmana moschata, Canis lupus, Lutra lutra, Alces alces) et 240 d'oiseaux (dont Cicogna nigra, Haliaetus albicilla, Tetrao urogallus et Grus grus).

La réserve et les environs sont un lieu de passage, de repos et de nourrissage très important pour les oiseaux migrateurs. On peut compter jusqu'à 500'000 oies dans la plaine d'inondation de l'Oka.

La réserve maintient également une station d'élevage en captivité de plusieurs espèces rares : Bison bonasus (destiné à la réintroduction dans d'autres régions), toutes les grues russes, en particulier Grus leucogeranus, des oiseaux rapaces.

Les espèces introduites comprennent Castor fiber (introduit volontairement et bien présent), Ondatra zibethicus, Sus scrofa (échappé d'élevages). Les quelques exemplaires Cervus nippon relâchés autrefois ont tous disparu, victimes des prédateurs.

5.5 Agriculture et sylviculture.

Toute exploitation forestière a totalement cessé depuis 1935, date de l'établissement de la réserve. L'exploitation agricole est réduite à quelques cultures et un peu d'élevage à proximité immédiate des maisons des gardes, dispersées dans la réserve. Une enclave (hors réserve) de prairie en bordure de la rivière Pra est encore fauchée pour la production de foin lorsque les conditions hydrologiques le permettent. Pâture et fauche se poursuivent près de l'Oka, en limite de la réserve.

Une exploitation forestière et agricole contrôlée se poursuit autour de la réserve stricte, dans les zones qui font partie de la réserve de la Biosphère.

5.6 Occupation humaine et patrimoine culturel

Des traces d'occupation préhistorique subsistent sous la forme d'un tumulus sis à proximité du quartier général de la réserve.

6. Intérêt européen justifiant la candidature

L'intérêt européen, voire international, du site, découle des caractéristiques suivantes de la réserve nationale de l'Oka :

- Diversité et qualité des milieux
Des rivières aussi naturelles que la Pra et l'Oka, avec leur plaine d'inondation, deviennent toujours plus rares. La diversité des conditions hydrologiques crée une mosaïque de milieux de grande qualité.
- Rôle pour la migration
La réserve d'Oka joue un rôle essentiel de place de repos et de nourrissage pour de très nombreux migrateurs provenant des régions nordiques.
- Recherche
La valeur de programme de recherches menées à très long terme dans des zones restées intactes depuis un soixantaine d'année est très importante.

7. Régime foncier

Toute la réserve est propriété de l'Etat (Ministère de la protection de l'environnement et des ressources naturelles). Plusieurs parcelles adjacentes, notamment le long de l'Oka, sont également rattachées à la réserve.

8. Régime de protection

La réserve a été établie en 1935, par Acte du Conseil du Peuple. Elle a été confirmée en 1940. La zone strictement protégée comprend 22'916 ha. En 1989, la zone protégée a été très fortement agrandie au nord et au sud. Les surfaces ajoutées (32'806 ha) font partie de la réserve de la biosphère d'Oksky et sont soumises à une réglementation moins stricte.

9. Gestion

9.1 Zonage

On distingue :

- la réserve stricte, où toute exploitation et pratiquement toute activité récréative sont interdites (seules exceptions : le passage en bateau sans moteur sur la rivière Pra, la pêche et la récolte des petits fruits et champignons dans quelques sites localisés);
- les parcelles proches de l'Oka, gérées par la réserve, où sont notamment aménagés des biotopes favorables au desman, ces parcelles totalisent environ 200 ha;
- les importantes zones périphériques faisant partie de la réserve de la biosphère, qui protègent la réserve stricte tout autour (sauf sur les 2/3 de sa limite nord), où exploitation forestière et agricole ainsi que la chasse sont autorisées sous contrôle;
- la zone tampon, large de 1 km, qui prolonge ces zones périphériques où sont interdites toutes activités pouvant affecter négativement la réserve (la façon dont cette zone sera traitée dans le processus de privatisation n'est pas encore claire).

9.2 Responsabilités

Le directeur est responsable de la réserve.

9.3 Personnel

Le Directeur est assisté de deux directeurs adjoints. Une cinquantaine de personnes font partie de l'équipe de scientifiques attachée à la réserve. Une bonne partie des gardes bénéficie d'une formation scientifique. Le total du personnel s'élève à 165 personnes.

9.4. Budget

Les moyens disponibles suffisent actuellement pour assurer le fonctionnement minimal de la réserve. Dans les circonstances actuelles, il est difficile d'espérer beaucoup plus, bien que du matériel ou des investissements essentiels manquent.

9.5 Gestion du parc

La réserve est laissée à son évolution naturelle et n'est pas destinée à être visitée par le grand public. La tâche essentielle des gardes est la surveillance scientifique régulière.

9.5.2 Faune

Un suivi régulier de plusieurs espèces est effectué (voir paragraphe 9.5.6). Des activités de chasse réglementées sont parfois autorisées pour fournir du matériel aux scientifiques.

La gestion de la faune couvre le maintien d'espèces en captivité dans le centre réservé à cet effet et l'aménagement de biotopes favorables au desman dans les surfaces gérées par la réserve en bordure de l'Oka. Les dépressions humides de petite taille établies ont été bien colonisées. La population de desmans s'est accrue après une diminution qui faisait suite à quelques travaux de drainage effectués dans les environs.

9.5.3 Agriculture et élevage

Le pacage du bétail du personnel de surveillance est autorisé sur une petite surface, la fenaison est autorisée sur une quarantaine de sites, totalisant environ 440 ha, la cueillette de champignons et baies sauvages et la pêche sont autorisés sur 15 sites.

9.5.4 Tourisme.

Le tourisme comprend essentiellement la navigation sur la rivière Pra (des places de camping sont aménagées en rive droite) ainsi que la visite du musée et du centre d'élevage de bisons et de grues. Quelques problèmes de pénétration motorisée ont été observés entre la réserve et l'Oka, mais ont fortement diminué suite à l'augmentation du prix de l'essence. Les possibilités d'hébergement comprennent un petit hôtel et une place de camping. Le nombre de visiteurs, autrefois de 7 à 12'000 par ans, est en nette diminution suite essentiellement à l'augmentation du prix des transports. 5'000 élèves environ profitent chaque année de présentations guidées.

9.5.5 Information et éducation

Un musée se trouve au quartier général de la réserve et présente les principales espèces présentes. Des visites guidées sont organisées. D'autre part, des équipes d'étudiants de l'Université de Moscou viennent chaque année s'initier au travail de terrain dans les réserves et ses abords.

9.5.6 Recherche scientifique

Un suivi régulier de plusieurs espèces indicatrices est effectué. Il s'agit notamment de Desmana moschata, Alces alces, Vulpes vulpes, Alcedo atthis, Merops apiaster, Natrix natrix, des Tétraonidés, de Formica rufa et des espèces d'Aedes. Ce contrôle régulier est complété par un décompte des oiseaux au milieu de l'hiver et des mammifères occupant des terriers.

De façon générale, le suivi de la faune, ainsi que l'observation des résultats de la chasse dans les environs, sont utilisés pour développer des recommandations générales sur la gestion des populations dans d'autres zones.

Un suivi de carrés de végétation et de plusieurs arbres ou plantes herbacées est également effectué. Une étude particulière de Trapa natans se poursuit.

Toutes les observations, y compris les nombreuses données météorologiques et hydrologiques sont consignées chaque année dans un rapport très détaillé.

Il faut souligner la valeur des recherches conduites à long terme, dans des zones pratiquement intactes. Il manque malheureusement une synthèse accessible des résultats des travaux qui se sont poursuivis depuis l'établissement de la réserve.

10. Conclusions

Sur la base de cette première appréciation sur les lieux, nous pouvons confirmer l'intérêt européen de la zone, sa valeur et sa bonne protection.

Nous proposons que le Diplôme européen soit accordé à la réserve d'Oka.

Nous proposons d'accorder ce diplôme en catégorie A pour la réserve nationale d'Oka proprement dite (limites de 1935).

Cette solution nous semble préférable à l'attribution d'un diplôme en catégorie B à l'entier de la réserve de la biosphère établie en 1989, afin de ne pas risquer un affaiblissement du statut du coeur de la réserve.

Nous proposons que soit étudiée, à moyen terme, l'opportunité d'étendre à la totalité de la réserve de la biosphère une réglementation plus stricte, ce qui permettrait d'étendre la zone diplômée.

Nous proposons que l'attribution du diplôme soit assortie des recommandations suivantes :

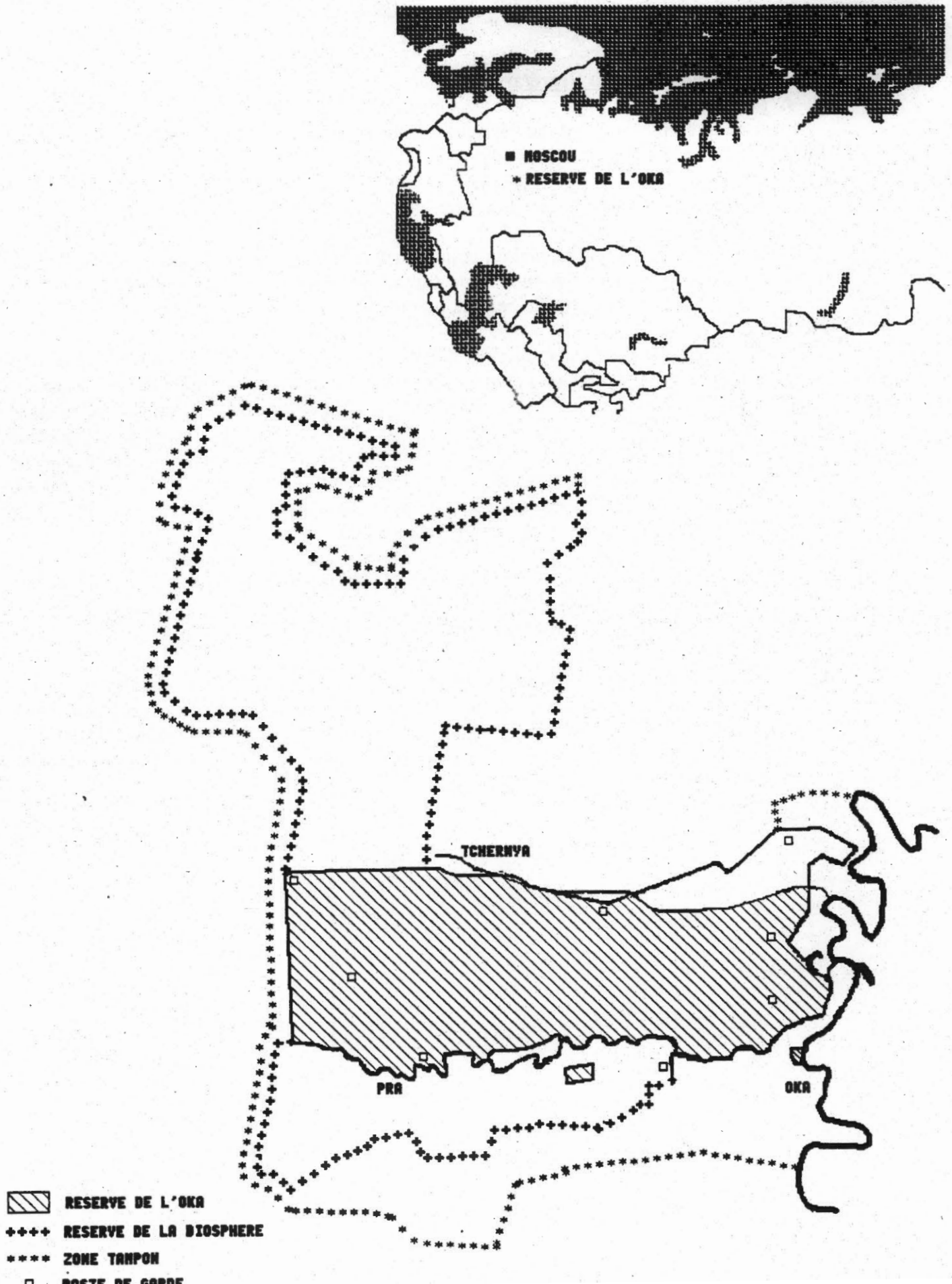
- étendre la réserve dans la région au sud-est, dans la zone de Lopata, jusqu'à la rivière Pra, afin d'inclure des prairies inondables typiques pas encore représentées dans la réserve, des bras morts et une portion de rive de l'Oka;
- prévoir des moyens suffisants pour assurer le fonctionnement adéquat de la réserve et la poursuite de la recherche scientifique;
- consolider et augmenter les efforts d'éducation et d'information du public en tirant parti des atouts de la réserve et des nombreux résultats scientifiques disponibles.
- examiner l'opportunité d'appliquer à tout ou partie de la zone périphérique (réserve de la biosphère) un régime de protection plus stricte.

11. Références

Priklonsky, S.-G. et V.-N. Thikhomiroy. 1989. La réserve de l'Oka. In Les réserves de la partie européenne de la Fédération de Russie. Moscou.

WCMC/UICN. Fiche de données sur le parc national de l'Oka, mise à jour avril 1993.

Réserve naturelle de l'Oka
(carte approximative)



II. Commentaires du Secrétariat

Le représentant du Secrétariat peut souscrire à toutes les remarques et conclusions de l'expert.

Il souhaite simplement souligner les aspects suivants :

1. La diversité biologique, tant du point de vue botanique que zoologique, est réellement très grande ; (voir le document de candidature PE-S-ZP (93) 49 et l'on trouve, par exemple, tous les types de prairies humides que l'on peut imaginer ;
2. Comme dans de nombreux pays d'Europe, l'on observe en Russie une tendance à rendre les zones protégées plus autonomes, cela également du point de vue financier. C'est ainsi qu'il est envisagé de réduire le budget annuel de la réserve de quelque 35%. Ce manque de rentrées devait être compensé par des initiatives du responsable d'Oka. Des précisions n'ont guère été obtenues, hélas ; aussi conviendrait-il de prendre le maximum de précautions possibles pour assurer un bon degré de protection, notamment eu égard aussi aux éventuelles conséquences de la privatisation des terres ; qui ne devrait toutefois pas concerner la réserve.
3. Les conditions de travail administratif et scientifique sont réellement plus que difficiles et il faut féliciter les personnes qui travaillent souvent avec enthousiasme, dans ce contexte, tout particulièrement le Directeur ;
4. Nous avons eu l'impression que cette réserve (comme les autres) vivait sans grands contacts avec l'extérieur, chacun des acteurs étant souvent hautement spécialisé. Aussi avons-nous trouvé une forte demande pour des contacts, des informations et il ne fait pas de doute qu'une coopération sur le plan scientifique s'avère réciproquement bénéfique. Une difficulté toutefois, de taille : la langue.

III. Projet de Résolution (94) ...

Concernant l'octroi du Diplôme européen à la réserve nationale de biosphère de l'Oka (Fédération de Russie).

Le Comité des Ministres, en vertu de l'Article 15a du Statut du Conseil de l'Europe,

Vu la Résolution (65) 6 instituant le Diplôme européen ;

Vu les propositions du Comité directeur pour la protection et la gestion de l'environnement du milieu naturel (CDPE) ;

Ayant constaté l'accord du gouvernement de la Russie ;

Après avoir délibéré,

Accorde solennellement le Diplôme européen à la Réserve nationale de biosphère de l'Oka, (limites de 1935) dans la catégorie A, conformément au règlement du Diplôme européen (Résolution 91/6)

Place ladite zone sous les auspices du Conseil de l'Europe jusqu'au 1999.

Assortit l'octroi de la condition suivante :

1. les éventuelles mesures de régionalisation ou de privatisation ne doivent en aucun cas influencer négativement le statut de protection actuel de la réserve.

et des recommandations suivantes :

1. étendre la réserve dans la région au sud-est, dans la zone de Lopata, jusqu'à la rivière Pra, afin d'inclure des prairies inondables typiques pas encore représentées dans la réserve, des bras morts et une portion de rive de l'Oka ;
2. prévoir des moyens suffisants pour assurer le fonctionnement adéquat de la réserve et la poursuite de la recherche scientifique ;
3. consolider et augmenter les efforts d'éducation et d'information du public en tirant parti des atouts de la réserve et des nombreux résultats scientifiques disponibles ;
4. examiner l'opportunité d'appliquer à tout ou partie de la zone périphérique (réserve de la biosphère) un régime de protection plus stricte.